



Ville de Milhaud

PROCHAINEMENT A MILHAUD

LE RECENSEMENT DE POPULATION VA SE DEROULER DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2012

A cet effet, la Commune de Milhaud va recruter des agents recenseurs. Les critères requis pour accomplir cette tâche sont les suivants :

Faire preuve :

- de disponibilité (du 2 Janvier au 24 Février 2012), de ténacité et de discrétion, de moralité et neutralité
- d'ordre et de méthode
- d'une capacité relationnelle et d'un niveau d'études correct permettant d'assimiler les règles et concepts inhérents à cette enquête.

Pour poser votre candidature, il convient de déposer au Secrétariat de Monsieur le Maire, une lettre de motivation (manuscrite) et un curriculum vitae, stipulant vos coordonnées téléphoniques, et ce

AVANT le MERCREDI 16 DECEMBRE 2011